



Aujourd'hui, la vie dans la cité est paradoxalement moins polluante, mais plus polluée que celle en milieu rural. En effet, la densité urbaine apporte des avantages sur un plan général en permettant une économie de territoire, de voirie et de transports individuels. En revanche, sur un plan local, elle crée des contraintes importantes et peut être source de fortes nuisances susceptibles de la rendre peu attractive : pollution de l'air, embouteillages, augmentation de la température et du bruit, minéralisation du sol... La recherche d'une densité élevée peut aussi conduire à une saturation de l'espace bâti qui limite les capacités de la ville à se renouveler.

La "ville compacte" a pour ambition de dépasser ce paradoxe et de présenter une alternative "durable" à l'étalement urbain, en conciliant densité et attrait du cadre de vie. A l'échelle de l'agglomération, ce modèle présente des atouts, en permettant notamment l'existence de nombreux services qui ne seraient pas rentables dans un modèle urbain de densité faible. A l'échelle du quartier, il s'agit d'un défi qui demande de repenser l'ensemble des processus de constitution de la forme urbaine, de manière à maîtriser les impacts des constructions. Le quartier est en effet le lieu où les objectifs urbanistiques et territoriaux trouvent leur traduction dans l'espace à tra-

vers les constructions.

Une approche qui considérerait la ville comme le simple résultat d'un jeu économique, démographique ou social, en faisant fi de ses impacts et de ses coûts pour la collectivité, n'est pas satisfaisante du point de vue du développement durable. Certes, les mégapoles issues de ce type de processus libéral peuvent être fascinantes et présenter des aspects prémonitoires. Il est néanmoins difficile de considérer ces phénomènes (qui se développent d'ailleurs particulièrement bien dans des pays dotés de régimes peu démocratiques) comme des modèles viables alors qu'ils sont sources de fortes pollutions, de mis-

re, de ségrégation... Il est important de s'intéresser à ces types d'urbanisation, non pas pour les regarder croître et embellir, mais parce qu'ils sont déjà si importants que leur compréhension est aujourd'hui nécessaire à toute réflexion sur le phénomène urbain. Il convient surtout, ne serait-ce que pour se conformer aux principes énoncés dans la déclaration de Rio, de récuser le discours résigné qui tend à attribuer à leur généralisation un caractère inéluctable sur lequel aucune prise n'est envisageable.

La volonté de canaliser par des contraintes fortes les souhaits disparates des individus peut, à l'in-

verse, conduire à une approche urbanistique trop dirigiste qui n'est pas préférable du point de vue du développement durable. Cette approche se traduit par une volonté de dessiner une forme urbaine *a priori*, et de garantir l'intérêt public au moyen de prescriptions formelles ou de plans masses supposés assurer la cohérence entre les différentes architectures. Il s'agit plus de règles de composition, souvent esthétisantes et décidées de façon unilatérales, que de véritables instruments capables de gérer la diversité des acteurs et la complexité des relations qu'entretient le bâti avec son environnement.

Il faut en effet tenir compte des impacts aux différentes échelles : interne (habitabilité et confort,

santé, consommation interne...), locale (impact sur l'espace public, les bâtiments voisins, le micro-climat...), territoriale, voire mondiale (densité, effet de serre...). La régulation devrait être fondée sur des critères permettant de garantir une maîtrise de ces impacts et d'assurer une équité entre les personnes sans imposer de contraintes excessives, nuisibles au dynamisme économique. Seule une démarche impliquant l'ensemble des citoyens dans les processus de conception et de décision est susceptible d'aborder simultanément les composantes économiques, sociales et environnementales du problème posé. Pascal Gontier ■